

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC-6130 **Groupe :** 30

Titre : ANTHROPOLOGIE DE LA CONDITION DES FEMMES

Session : Hiver 2018

Enseignante : Diahara Traoré
Téléphone : (514) 987-4143
Bureau : A-5185
Courriel : traore.fatoumata_diahara@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

ANTHROPOLOGIE DE LA CONDITION DES FEMMES

Plan de cours

DESCRIPTION DU COURS

L'anthropologie a depuis longtemps mené une réflexion sur les rapports de sexe, s'en tenant à une description des domaines, cultures et rôles du féminin et du masculin ou allant plus loin et s'interrogeant sur les contraintes – politiques, sociales autant que sexuelles – qui pèsent sur les femmes.

Ce cours proposera un exposé des différentes théories anthropologiques de la famille, de la parenté, et de la division sexuelle du travail dans leur articulation avec les théories anthropologiques et philosophiques de l'identité sexuée et genrée. Il s'attachera également à déconstruire les catégories politiques et du sens commun et à réfléchir sur les conditions de construction des catégories de sexe et de genre.

Notamment, nous nous interrogerons sur le genre, non pas seulement comme une catégorie descriptive venant désigner une réalité sociale mais comme outil de lecture du monde qui permet de comprendre une logique qui organise le monde social. Ce sont en effet les normes du genre déterminent dans la société ce qu'est un homme ou une femme.

Cette réflexion permettra de proposer un cadre méthodologique aux recherches anthropologiques et sociologiques sur le genre, en explorant les approches féministes postcoloniales.

Le cours s'interrogera, dans un souci de réflexion épistémologique, sur la production sexuée et genrée du savoir dans les études anthropologiques, notamment sur les biais qui président au recueil et à l'analyse des données concernant les rapports de genre.

OBJECTIFS DU COURS

- Familiariser aux principaux concepts utilisés en anthropologie pour réfléchir à la problématique des rapports de genre.
- Analyser les conditions sociohistorique, économique et politique de la reproduction de la division sociale des sexes.
- Permettre aux étudiantes et étudiants de réfléchir sur la différenciation sexuelle comme produit d'une culture et comme instrument de façonnement d'une société.

- Explorer les principaux enjeux liés au genre en anthropologie en tant que discipline, méthode, et textes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce cours propose de sensibiliser les étudiants à l'étude des sociétés et des cultures humaines. Il comporte des exposés magistraux et des périodes de questions. Dans la mesure du possible (selon la taille du groupe) et toujours en fonction de l'intérêt manifesté par les étudiantes et étudiants, une place sera accordée aux échanges et aux discussions..

Les lectures sont obligatoires et constituent un élément essentiel de la réussite de ce cours. Il est donc important de les effectuer au fur et à mesure - puisque leur mobilisation durant le cours sera déterminante pour une bonne compréhension de la matière à couvrir.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen maison de mi-session Rédiger un essai à partir d'un thème, ou concept exploré dans le cours. Il s'agit d'un travail portant sur une question pertinente dans le cadre du cours, choisie en consultation avec la professeure.	50 %	7 mars
Examen final en classe Cet examen se concentrera sur la seconde partie du cours, mais inclura aussi des éléments de la première partie pour effectuer des comparaisons entre les sociétés. L'examen sera composé de questions à choix multiples, d'identification de termes clés, d'identification visuelle, et de questions à court développement.	50 %	18 avril

1ere partie : Situer le genre et la différence dans un contexte de mondialisation/globalisation

Cours 1 : Le genre, la différence et la mondialisation

Cours 2 : Comprendre le genre et le sexe

Lectures :

- Clair Isabelle, « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences », *Cahiers du Genre*, 2013/1 (n° 54), p. 93-120. DOI : 10.3917/cdge.054.0093. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2013-1-page-93.htm>

Cours 3 : Perspectives anthropologiques sur le genre

Lectures :

- Handman Marie-Élisabeth, « L'anthropologue et le système sexe/genre », *Connexions*, 2008/2 (n° 90), p. 77-85. URL : <https://www.cairn.info/revue-connexions-2008-2-page-77.htm>
-

Cours 4: Terrains ethnographiques genrés? Le genre de l'anthropologue

Lectures :

- Monnet, N. (2009). Qu'implique flâner au féminin en ce début de vingt et unième siècle? réflexions d'une ethnographe à l'oeuvre sur la place de catalogue à barcelone. *Wagadu: A Journal of Transnational Women's and Gender Studies*, 7, 1-28. Retrieved from <https://search.proquest.com/docview/205812798?accountid=14719>

Cours 5 : Anthropologie féministe ou anthropologie des femmes; Critiques féministes de l'anthropologie et autres réflexions

Lectures :

- Marie-Andrée Couillard. "Féminisme, systèmes experts et groupes de femmes de Québec: appliquer l'anthropologie chez soi". Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de François Trudel, Paul Charest et Yvan Breton, *La construction de l'anthropologie québécoise*. Mélanges offerts à Marc-Adélar Tremblay, chapitre 19, pp. 267-283. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1995,472

pp. http://classiques.uqac.ca/contemporains/couillard_marie_andree/feminisme_systemes_experts/feminisme_systemes_experts.pdf

2ème partie : Anthropologie et perspectives postcoloniales, repenser l'ethnocentrisme et les binarismes

Cours 6 : Critiques postcoloniales de l'anthropologie I

Lectures :

- Haase-Dubosc Danielle, Lal Maneesha, « De la postcolonie et des femmes : apports théoriques du postcolonialisme anglophone aux études féministes », Nouvelles Questions Féministes, 2006/3 (Vol. 25), p. 32-55. DOI : 10.3917/nqf.253.0032. URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2006-3-page-32.htm>

Cours 7 : Critiques postcoloniales de l'anthropologie II

Lectures :

- Alejandro Martinez. Anthropologie, genre et photographie. La " Mission scientifique française en Amérique du sud " et l'image de la 'femme indigène'. Encyclo. Revue de l'école doctorale ED 382, Université Sorbonne Paris Cité, 2014, p.103-115.
- Fontaine, Claude Lévi-Strauss et l'anthropologie structurale http://lyc-sevres.ac-versailles.fr/p_cvfontaineLeviStrauss.txt.int.pdf

3^{ème} partie : Sexualités, corps et genres

Cours 8 : Changements du regard sur les corps genrés

Lectures :

- Guéboguo, Charles. « Mobilisations transnationales des communautés homosexuelles en Afrique : Une affaire à suivre. » Anthropologie et Sociétés, volume 32, numéro hors-série, 2008, p. 85–93. doi:10.7202/000229ar

Cours 9: La reproduction est politique, le personnel est politique

- Coulibaly Abdourahmane, « « Ah bon ! C'est ça donc ton secret ! ». Pratique contraceptive, émergence de nouveaux rapports au corps et à la sexualité au Mali », Cahiers d'études africaines, 2014/3 (N° 215), p. 665-

684. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2014-3-page-665.htm>

- Bonnet Doris, Duchesne Véronique, « Migrer pour procréer : histoires de couples africains », *Cahiers du Genre*, 2014/1 (n° 56), p. 41-58. DOI : 10.3917/cdge.056.0041. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2014-1-page-41.htm>

Cours 10 : Subversions et genre

Lectures :

- Virginie Blum, « “Des hommes qui s’effeuillent pour des femmes”. Des strip-teaseurs dans un chassé-croisé entre domination masculine et masculinité dominée », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 44-2 | 2013, URL : <http://journals.openedition.org/rsa/1073> ;

4^{ème} partie : Production, travail, et genres en réflexion

Cours 11 : La division sexuelle du travail et les enjeux du genre

Lectures :

- Fabienne Venou, « Le mariage à l’épreuve du travail en usine : ouvrières de l’industrie de la chaussure en Inde du sud », *Journal des anthropologues* [En ligne], 77-78 | 1999. URL : <http://journals.openedition.org/jda/3070>

Cours 12 : Déplacements et culture

- Françoise Guillemaut, « Sexe, juju et migrations. Regard anthropologique sur les processus migratoires de femmes africaines en France », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 39-1 | 2008, mis en ligne le 28 février 2011, consulté le 19 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/rsa/404>

Cours 13 : Conclusion et bilan

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca